



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16452
30 mars 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 29 MARS 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la note que S. Exc. Miguel D'Escoto Brockmann, Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, a adressée le 29 mars de l'année en cours à S. Exc. Edgardo Paz Barnica, Ministre hondurien des relations extérieures.

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Le 27 courant, entre 8 h 30 et 9 heures, 30 soldats de l'armée hondurienne ont attaqué à coups de fusil, depuis le territoire hondurien, une patrouille de l'Armée populaire sandiniste en service dans le secteur de Loma de Los Pastores, à un kilomètre au sud de Santo Tomás del Nance, dans le département de Chinandega. Cette attaque criminelle n'a fait heureusement aucune victime.

Le même jour, à 23 heures, dans le secteur de surveillance navale de Corinto, deux vedettes du type 'Piraña', venues du Honduras, ont attaqué le garde-côte nicaraguayen No 300 alors qu'il surveillait la zone qui fait face au port de Corinto. Au moment de l'attaque, deux avions ont survolé la zone tous feux éteints. Au cours de cette attaque criminelle, deux marins ont été blessés. Il s'agit du pilote du garde-côte, Sergio Hernández Sanchez, qui se trouve dans un état grave, et de l'artilleur Renato Bernúdez.

Par ailleurs, le 28 courant, à 21 h 51, le navire de commerce Homin No 7, battant pavillon panaméen, a été attaqué par une vedette 'Piraña', venue du Honduras et armée de pièces de 50 mm, alors que ce bateau mouillait à Puerto Sandino, avec 9 700 tonnes de sucre à son bord. Au cours de cette attaque criminelle, le navire de commerce a reçu des impacts de balles sans que d'autres dommages importants soient à signaler.

Tout en élevant une protestation des plus formelles et énergiques devant les multiples agressions lancées à partir du Honduras, le Gouvernement nicaraguayen insiste une fois de plus auprès du Gouvernement hondurien pour

que les autorités honduriennes se rendent à la nécessité impérieuse de ne plus permettre que le territoire et les moyens militaires honduriens soient utilisés pour perpétrer de tels actes de provocation qui s'inscrivent dans le cadre de l'escalade terroriste organisée contre le Nicaragua par l'actuel gouvernement nord-américain, et dans laquelle le Gouvernement hondurien joue un rôle de plus en plus marqué, sans réfléchir sérieusement au danger d'un affrontement régional. Le Gouvernement nicaraguayen tient en même temps le Gouvernement hondurien pour responsable des conséquences tragiques que pourrait entraîner son attitude irresponsable et irréfléchie, laquelle non seulement touche le Nicaragua, mais encore est en train d'administrer la preuve des risques qu'elle fait courir aux navires de commerce d'autres pays d'Amérique centrale."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

